



Madame, Monsieur,

L'éclairage public répond à des enjeux importants : il permet de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules mais aussi de mettre en valeur le patrimoine du territoire. Mais, en excès ou mal maîtrisé, l'éclairage peut être la source de réelles nuisances pour la santé des riverains comme pour la biodiversité. Il est également une composante importante des actions de sobriété énergétique portées par les collectivités et leurs partenaires dans le cadre de la transition énergétique.

C'est dans ce cadre que ce sujet a fait l'objet d'une évolution réglementaire récente.

Les collectivités ont la possibilité d'agir efficacement. Conduire une réflexion locale sur l'éclairage public peut, en plus d'économies d'énergie non négligeables, concourir à améliorer le bien-être, à mettre en valeur des paysages nocturnes et à préserver la biodiversité.

Des démarches sont mises en place et la connaissance sur le sujet progresse régulièrement.

C'est pourquoi la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité vous proposent **une journée d'échanges** sur le thème :

**« Collectivités locales : comment agir contre la pollution lumineuse », Mardi 12 février 2019 de 10h00 à 16h30**

AMF – 41, quai d'Orsay – Paris 7<sup>ème</sup> (métro Invalides)

[bulletin d'inscription 12 février 2019](#)

*Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-dessous, le programme prévisionnel.*



## « Collectivités locales : comment agir contre la pollution lumineuse »

**Mardi 12 février 2019 de 10h00 à 16h30**

AMF – 41, quai d'Orsay – Paris 7<sup>ème</sup> (métro Invalides)

### PROGRAMME

**9h15**

- **Accueil des participants** – Café

**10h00**

- **Ouverture** faite par **Monsieur Michael Weber**, président de la FPNRF, président du Parc naturel régional des Vosges du Nord, maire de Wœlfling-lès-Sarreguemines (57) et maire référent sur les questions liées à l'énergie à l'AMF.

**10h15 à 10h30**

- **1<sup>ère</sup> séquence : *Un cadre réglementaire récemment renouvelé***

Intervenant :

- ✓ **Madame Nathalie Commeau**, Chef de la mission Bruit et agent physique , DGPR, MTES : Présentation du cadre réglementaire et des enjeux pour l'État et la place donnée aux collectivités.

Échanges avec la salle.

**10h30 à 11h45**

- **2<sup>ème</sup> séquence : *Les outils de maîtrise de la pollution lumineuse***

Intervenants :

- ✓ **Monsieur Alexis Gellé**, chef du service développement des réseaux d'énergie et éclairage public à la FNCCR : Les syndicats et l'évolution de la pratique de l'éclairage public.
- ✓ **Madame Nathalie Commeau**, DGPR MTES: Les outils proposés par l'État aux collectivités.
- ✓ **Madame Anne-Marie Ducroux**, présidente de l'ANPCEN sur les outils à disposition des communes.

Échanges avec la salle.

### 11h45 à 12h45

- **3<sup>ème</sup> séquence : *Les communes et territoires en action***

Intervenants :

- ✓ **Frédéric Guenin, Responsable régulation du trafic Troyes Champagne métropole**: retour sur un plan lumière enseignement et apport de la démarche.
- ✓ **Monsieur Nano Oller, responsable d'un gîte sur le Parc naturel régional des Causses du Quercy** : Développement économique et qualité du ciel nocturne.

Échanges avec la salle.

### 12h45 à 13h45

- **Buffet (sur inscription) ou déjeuner extérieur**

### 13h45 à 15h15

- **3<sup>ème</sup> séquence (suite) : *Les communes et territoires en action***

Intervenants :

- ✓ **Monsieur Jean-Jacques Boussaingault**, président du Parc naturel régional du Gâtinais français de la sensibilisation à la démarche territoriale.
- ✓ **Madame Delphine Panossian Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et Commune outre-mer** : vers une intégration la trame nocturne dans la démarche trame verte et bleue

La biodiversité au cœur des enjeux :

- ✓ **Monsieur Romain Sordello**, Chef de projet Trame verte et bleue - Pollution lumineuse UMS 2006 Patrimoine Naturel AFB-CNRS-MNHN

Échanges avec la salle.

### 15h30 à 16h15

- **Table ronde de clôture : *Bilan et défis à relever pour les années à venir***

Intervenants :

- ✓ **Monsieur André Flajolet**, maire de Saint-Venant (62) et vice-président de l'AMF
- ✓ **Monsieur Michael Weber**, FPNRF

- ✓ Un représentant du **CGEDD**
- ✓ **Madame Anne-Marie Ducroux**, ANPCEN
- ✓ **Natalie Commeau** MTES

**16h15 à 16h30**

- **Conclusion faite par André Flajolet**, maire de Saint-Venant (62) et vice-président de l'AMF